



MAIRIE D'AMBRES

81500 AMBRES

☎ 05.63.58.31.35

@ mairie-ambres@orange.fr

Ambres, le 18 novembre 2019

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal 16/09/2019

### **Présents :**

Mrs Tournier, Marques, Féraud et Boudet, Lafon, Sanchez, Enjalbert, Baron  
Mmes Rabaud, Javelot, Vigneaux, Pinel, Ronfot

**Absents/Excusés :** Mme Ambayrac, M. Feraud

**Secrétaire de séance :** M. Christian ENJALBERT

Lecture du compte rendu de la séance du 30 juillet dernier : approuvé à l'unanimité.

### **1- AMENAGEMENT CD 87**

Les diagnostics préalables ont été validés en commission des travaux ; SHARP pour le passage caméra et GENIMAP pour le plan des réseaux ont été retenus.

Le total des subventions s'élève à un montant de 155 956 € qui avait été pris en compte au niveau du BP 2019.

L'emprunt d'un montant de 200 000 € nécessaire pour équilibrer le projet sera réalisé auprès de la Caisse de Crédit Agricole, banque la mieux disante, sur une durée de 15 ans. Le DCE sera fourni par le cabinet 2AU à l'issue des diagnostics pour une publicité du marché courant novembre.

### **2- FONDATION DU PATRIMOINE**

Le Conseil valide le recours à la fondation du patrimoine pour lancer une souscription concernant la réfection de la toiture de l'église Sainte Cécile.

### **3- ECHANGE CORNET :**

Le Conseil émet un avis favorable pour l'échange entre la parcelle D590 et la partie de chemin à déclasser et la surface reprise par la Mairie Route des Rives. Les frais de géomètre seront à la charge de chacun pour les parcelles les concernant et les frais notariés seront partagés.

### **4- SMICTOM**

Le Conseil approuve le dossier d'enquête publique relatif à la poursuite d'une installation de stockage de déchets non dangereux présentés par le Syndicat Mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères SMICTOM sur la commune de Lavour.

### **5- EFFONDREMENT DES BERGES DE L'AGOUT :**

Le bureau d'études CEREMA a répondu à la consultation de diagnostic géotechnique à dire d'expert pour un montant de 1500 €. Le Conseil lui confie cette mission.

## **6- TITULARISATION**

Il est décidé de titulariser Marie-Ange qui a effectué plusieurs années de remplacement à l'école. Le poste étant permanent, il sera créé un poste d'agent technique.

## **7- QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal s'est ému de l'accident mortel du 16 août 2019 et décide d'adresser un courrier au Président du Conseil Départemental. En effet, la portion de voie située entre le lieu dit « Le Grès et le Rond-Point de la Ramière est accidentogène en raison de la configuration des lieux, des nombreux tournes à gauche et de la vitesse excessive. Le Conseil demande de mettre en place une ligne blanche continue avec des pointillés de tourne à gauche aux intersections.

2-une déclaration de sinistre devra être adressée à l'assurance suite à l'enfoncement de la bouche incendie au Grès par le fourgon de la mairie.

3-Ecole : il y a 108 élèves à l'école. L'enlèvement de l'Algéco se fera le 18 septembre car la 5<sup>ème</sup> classe a été fermée par l'Inspecteur à la rentrée scolaire.

L'association des aides familiales de Lavaur demande l'utilisation de la petite salle une fois par semaine pendant 1 H 30 pour des activités destinées aux séniors. Le Conseil émet un avis favorable.

-Il est décidé d'acheter un sèche mains électrique pour la salle des fêtes.